



L'Esplanade

Numéro 6 spécial rentrée
Nationale

SNJ-CGT Rédaction

Eclatement de la Rédaction Nationale, il est urgent d'attendre !

C'est vrai et on s'en félicite, les prestations techniques de la Red Nat se sont multipliées suite aux revendications de la grève de décembre 97 et aux possibilités ouvertes par le nouveau siège. Des émissions comme "France Europe Express, A Toi L'Actua, Un Jour En France" sont maintenant fabriquées en Interne. La CGT a revendiqué des moyens nouveaux pour faire face à ces nouvelles missions et même la création d'une Unité de Fabrication, au sein de la Rédaction Nationale.

Alors que les discussions allaient dans ce sens, la Direction Générale arrive à la rentrée de septembre avec un projet tout ficelé qu'elle veut faire passer directement au CCE, sans même demander l'avis des représentants de la Réd Nat. Un projet grave qui isole les journalistes dans une entité "Rédaction Nationale" alors que la Technique est rattachée au siège. La Red Nat deviendrait un client et l'Unité de Production un fournisseur, dans une relation marchande éloignée de la notion de service public. De plus la Création d'une Unité de Production, version Direction, met en cause les contrats de travail des PTA, les accords sociaux en vigueur et l'existence d'un CE commun. Seulement, en voulant griller les étapes la D.G. s'est heurtée à la détermination de la CGT et du personnel. Tout est arrêté! Les négociations vont reprendre avec pour but l'élaboration d'un projet commun entre la direction de la Rédaction Nationale et les syndicats avant passage devant le CCE.

35 = 40 = 50 : C'est l'équation de la Direction pour appliquer les 35 heures à la Rédaction Nationale. Le dispositif largement rejeté par le CE* est entré en application le 1^{er} août : *20 jours de RTT + 2 jours 39 heures, qui nous font ainsi alterner 22 semaines de 4 jours et 22 semaines de 5 jours.*

Explications

35, c'est la nouvelle durée légale du travail. **40** heures, c'est l'amplitude de la semaine de travail qui reste applicable aux journalistes, compte tenu des jours de RTT. **50** heures c'est l'amplitude réelle d'une semaine à 5 jours. Vous pouvez recompter dans tous les sens, on est loin du compte. Pour obtenir la semaine en 4 jours tout au long de l'année, il va donc falloir déposer systématiquement des récupérations. D'où l'importance du formulaire à remplir à chaque fin de mois. Pourquoi faire simple! Au CE, le snj-CGT a dénoncé ce dispositif comme étant source de litiges permanents, alors que la généralisation de la semaine à 4 jours était la solution la plus simple et correspondant à la réalité.

Pour les **JRI**, la durée hebdomadaire de travail est de 36 heures sur 4 jours (9 heures x 4). Ils gardent le bénéfice de la semaine de congés dite de 39 heures. Les éditions (rédaction en chef, responsables d'édition) et les autres journalistes (secrétariat général, EVN, prévisions...) bénéficient des 20 jours de RTT (sans changement dans leur organisation du travail)

* Par 4 voix contre (3 CGT, 1 CFTC/CGC) et 1 voix pour (CFDT) le CE avait émis un avis largement négatif, le 19 juillet dernier.

Formulaire : Comme mentionné ci-dessus, les journalistes de la Rédaction Nationale auront à remplir un nouveau formulaire unique à la fin de chaque cycle de 4 semaines. Y figurent les demandes d'indemnités repas sur Paris, les heures de nuit et les demandes de récupérations. Important, c'est ce formulaire qui vous permettra de faire valoir vos droits pour obtenir des semaines de 4 jours en plus.

161 x 11,4 % = 9. Décidément, nos responsables sont fâchés avec les maths... **161**, c'est les effectifs journalistes de la Rédaction Nationale. **11,4 %** c'est le coefficient de réduction de la durée du travail de 39 à 35 heures. Logiquement, la Loi Aubry étant faite pour faire baisser le chômage, nous pouvions prétendre à 18 emplois supplémentaires? Nous en aurons deux fois moins

Récupérations, mode d'emploi: Les journalistes de la Rédaction Nationale travaillent **8 heures** par jour ! C'est

Les masques tombent au Maroc !

le postulat de la Direction. La semaine de 4 jours fait donc 32 heures et la semaine de 5 jours 40. En fait tout le monde sait que nous travaillons globalement 10 heures par jour et parfois plus. Le refus de nous appliquer la semaine de 4 jours nous conduit donc à faire une demande de récupérations en fin de mois.

Ainsi, le dépassement des 8 heures par jour donne droit à récupération. Si vous avez travaillé 10 heures, vous avez 2 heures à récupérer. A la fin de la période de 4 semaines, le cumul donne droit à des récupérations. Pour parvenir à la semaine de 4 jours tout au long de l'année, il faut obtenir 2 récupérations par mois, pour les combiner aux 2 autres semaines à 4 jours obtenues par la RTT.

C'est à chacun d'entre nous d'estimer ses dépassement horaires, en faisant le bilan de son activité, en toute honnêteté et conscience.

Le *snj*-CGT n'a pas choisi ce dispositif. Il tente de vous l'expliquer pour faire valoir vos droits. **LA GENERALISATION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS RESTE NOTRE REVENDICATION.**

Le *snj*-CGT à la Rédaction Nationale et aux magazines

Secrétaire : **Luc Lagun-Bouchet**

Secrétaires Adjointes : **André Garcia** (Magazines)

Loïc Lemoigne (Rédac Nat)

Membres du Secrétariat : **Dominique Poncet, Robert Minangoy, Marc Savineau**

Protection social à deux vitesses et culture d'entreprise. La nouvelle direction de France3 a une conception bien particulière du service public. Contre l'avis majoritaire des syndicats les plus représentatifs, (CGT, CFDT, SNJ, FO, CFTC) la DRH de France 3 entend réserver à ses 500 cadres de direction (PTA à partir du niveau B 25 et journalistes à partir de responsable d'Edition) le bénéfice d'une protection santé renforcée avec prise en charge d'une partie des cotisations. En sont exclus les milliers d'autres salariés! Au vulgum pecus les dents mal soignées, les médicaments mal remboursés et les indemnités journalières au tarif sécu et aux cadres un système correct, dont normalement tout le monde devrait bénéficier. Ignoble.

Face à la détermination des syndicats la Direction étudie la possibilité d'étendre l'avantage à l'ensemble des salariés... Pour gagner du temps ou pour vraiment prendre en compte que France 3 n'a pas la même culture d'entreprise que Carrefour ?

Comité de rédaction de l'Esplanade : **Claude Gueneau, Pierre Nicolas, Robert Minangoy Joy Banerjee**

Ecrivez, vous aussi dans l'Esplanade, en nous adressant vos informations, articles ou points de vue

Certes le bague de Tazmamart a été fermé, mais interdiction de le filmer ! Nos confrères Jean-marc Pitte, Joseph Tual et Michel Bernasconi viennent d'en faire l'expérience : Arrestations, assignation à résidence, matériel confisqué, cassettes visionnées. Est-ce digne d'un pays qui prétend avoir retrouvé le chemin de la démocratie ? Nous osons espérer que cet épisode révoltant aura une vertu pédagogique..... pour les autorités marocaines.

Réjouissons nous, enfin une récompense! Un reporteur de la Rédaction Nationale pourrait se voir remettre " le Prix 2000 de la Désinformation ". Suite à son reportage au Moyen Orient, des associations, dont "Avocats Sans Frontières ", ont saisi la Direction de la chaîne et le médiateur pour contester la véracité des propos d'un Palestinien qui dans l'interview évoquait le massacre de 50 habitants par des soldats israéliens. Une de ces associations a même l'intention de projeter ce reportage dans un colloque au Sénat, comme exemple de désinformation à la télévision, alors qu'aucun tribunal français n'a statué sur le fonds. Détentrices de la vérité historique révélée, ces associations n'ont pas pris la peine de contacter le journaliste qui de son côté a retrouvé cinq témoins encore vivants et 6 familles dont des membres ont été tués. Tous sont prêts à témoigner. Le journaliste a reçu le soutien du Directeur de la rédaction, du Médiateur, de la SDJ et du *snj*-CGT. Pour le syndicat ces méthodes d'inspiration totalitaire sont en fait des manœuvres d'intimidation inacceptables. Aucun journaliste ne peut se soustraire à la critique, mais cela doit se faire dans les règles, c'est à dire en conférence de rédaction ou devant les tribunaux

Un mouvement pour la gratuité des chaînes de service public sur le satellite se dessine. Depuis la fin de l'exclusivité de TPS et la reprise de France 2 et France 3 sur Canal Satellite, les chaînes de service public ne peuvent toujours pas être reçues en clair. Il faut s'abonner à un bouquet donc payer pour regarder le service public. Pourquoi France Télévision ne suit elle pas l'exemple de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne dont les chaînes sont offertes gratuitement aux téléspectateurs européens.

12 jours de RTT acquis pour tous. Les 35 heures entrant en application au 1^{er} Août au lieu du 1^{er} février, tous les journalistes ont été crédités de 12 jours de RTT à prendre ultérieurement. Les 6 jours restants seront utilisés en fonction de modalités décrites dans la nouvelle organisation de la rédaction. Les CDD bénéficient de ces jours au prorata de leur collaboration.

REF.....EN BREF.....EN BREF.....EN BREF...EN BREF.....

Oeillères. Liste des quotidiens commandés par le nouveau magazine " Pièces à convictions " : France Soir, Libération, Le Figaro, Le Parisien, Le Monde, Le s Echos, l'Equipe. C'est tout ! L'éventail de la presse française est déjà réduit, mais à ce point !

Catimini: Un Rédacteur en Chef au magazine " Pièces à convictions " ? Basé au 3^{ème} étage de la Red Nat . De nouvelles têtes à la RédactionIl serait temps de faire les présentations.

Marc Autheman va quitter la rédaction. 10 mois après sa nomination, le Rédacteur en Chef de Soir3 s'en va. Physiquement s'entend, car éditorialement, il brille par son absence depuis de longs mois déjà.

Je mise tout sur le numérique ! La probabilité de gagner est certainement plus forte qu'au casino mais ce n'est pas une raison pour de détourner de l'Internet. Un petit voyage sur le site de France3 est toujours aussi consternant. Page d'accueil sans rapport avec le travail des rédactions. Journaux vidéos presque jamais à jour et souvent en panne. Par exemple le 13 octobre au matin : le 12>13, Lille, Marseille, Nice et d'autres fonctionnent parfaitement. Sont complètement en rideau en revanche le 19/20, Limoges, Strasbourg ou IDF dont la dernière actualisation remonte au 9 juin. Allez faire un tour sur le site de [M6](#) pour comparer !!!!

L'Angleterre et l'Allemagne s'apprêtent à donner respectivement à leur audiovisuel public 2 et 3 milliards de francs de plus par an pour trois ans, afin d'assurer le passage au numérique terrestre. En France, on ne parle que d'une dotation exceptionnelle d'un milliard. *Véronique Cayla, membre du CSA au Figaro du 31/07/00*

TV5 fait la chasse aux militants syndicaux. Un tract de la CFDT du 3 octobre nous apprend que la direction de la chaîne francophone a décidé de licencier la déléguée syndicale et la secrétaire du CHSCT. Les deux militantes CFDT se sont opposées à la fusion les métiers de script et de responsable d'édition en demandant le respect des conventions collectives. L'autoritarisme de la direction de TV5 a trouvé un écho favorable auprès de la Ministre du Travail qui a autorisé les licenciements " pour faute ".

Requalification : Achever l'assainissement

Comme on pouvait le craindre, la réunion de rentrée Direction-syndicats concernant les cas de CDD " historiques " toujours en attente d'embauche a tourné à la mascarade. Promise en juin, programmée en septembre et finalement repoussée au 3 octobre, elle n'a finalement servi qu'à fixer un nouveau rendez-vous. Or quand la direction temporise, c'est souvent mauvais signe. La méthode proposée est la suivante : c'est dans les régions que devront être recensés les CDD dits " historiques " (pour les journalistes, ceux qui cumulent plus de 1 000 jours travaillés) et éventuellement les postes restant à permanentiser. Ce recensement sera ajusté et validé lors d'une nouvelle réunion qui aura lieu le 6 novembre.

La direction a elle-même dressé une première liste de ces " plus de 1 000 jours " (journalistes, administratifs et quelques autres), arrêtée " le 7 / 09 /2000 ". Sur cette liste d'une trentaine de noms, beaucoup d'absents, et d'autres qui ne devraient pas y figurer ; notamment trois journalistes de la rédaction nationale intégrés... depuis trois ans ! Ca promet.

La direction a dit et redit son intention de diminuer le recours aux CDD. Ceux dont les cas ne sont pas défendus en novembre risquent donc de faire les frais d'un plan social qui ne veut pas dire son nom. Pour les journalistes comme pour les PTA, la page sociale est donc loin d'être tournée. Et le train qui est à quai ne repassera pas de sitôt.

A la Rédaction Nationale déjà, ce qui a été signé n'est pas respecté. Les intégrations auront lieu au 1^{er} décembre et non plus au 1^{er} novembre.

LE POINT D'INDICE SUR FRANCE 3

1998 : 0 %

1999 : 0 %

2000 : 0 %

2001 : ?

On ne peut plus parler de gel des salaires, mais de véritable période de glaciation. Depuis le 1^{er} Août 1997, le point d'indice est figé à 9,6859 F. En clair, les salariés de l'audiovisuel public

Le snj-CGT écrit à Marc Tessier après sa nomination pour 5 ans à la Présidence de France Télévision. Dans sa lettre, Michel Barre souligne les priorités de notre syndicat :

L'emploi avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins induits par les 35 heures ainsi que la lutte contre l'emploi précaire

La maîtrise des nouvelles technologies (numérique hertzien, Internet) afin que les journalistes puissent conserver la maîtrise éditoriale de leur production

remboursent le rattrapage des disparités salariales et les 35 heures ! Le 25 octobre, le gouvernement, par la voix du Collège des Employeurs, annoncera la couleur pour 2001. Le snj-CGT revendique un point d'indice qui franchisse largement la barre des 10 francs.

La **défense des métiers** et des qualifications (mis en danger par l'introduction sauvage des desks informatisés)

Les salaires : Que soit mis un terme au gel du point d'indice depuis 3 ans

L'encadrement : Le snj-CGT ne peut accepter que les droits des journalistes de l'encadrement soient bafoués à France 3 (aucun droit de regard des commissions paritaires, individualisation à outrance, secret rattrapage sur France 2)

Communiqué des élus CGT au Comité Central d'entreprise, au sujet de l'introduction du desk informatisé à Reims .

" Les élus CGT du CCE ont dénoncé les contradictions et contre-vérités contenues dans la lettre du secrétaire du CCE diffusée ce 13 septembre dans le mail syndical de la CFDT France 3

A propos de l'introduction d'un desk informatisé à Reims, première étape d'une implantation généralisée de cette nouvelle technologie dans l'entreprise, les représentants de la région ont demandé au CCE de s'y intéresser lors de la réunion préparatoire du 3 juillet et en séance plénière du 4 juillet. Le 5 juillet la question a été posée de nouveau lors de la réunion de la commission nouvelles technologies du CCE. Le CCE n'a pas donné suite.

Les salariés de la région, leurs élus et leurs syndicats ont donc dû se battre seuls. Ils ont réussi, en refusant de donner un avis lors du CE du 30 août, à repousser la mise en œuvre d'un projet destructeur pour les métiers, les qualifications et l'emploi des salariés de l'entreprise.

Si ce travail n'avait pas été fait, les premiers journalistes monteurs/mixeurs seraient déjà opérationnels aujourd'hui ! En proposant de donner un avis précipité lors de la séance du 14 septembre, le secrétaire du CCE fait courir un risque majeur à tous les salariés de l'entreprise.

Il faut que le débat contradictoire se poursuive, tant au niveau régional qu'au niveau national, sur des bases sérieuses.

La CGT a réfléchi, elle a débattu avec les salariés, elle fait des propositions, elle en informe tout le personnel .

Que propose la CFDT aujourd'hui, à part " accompagner les évolutions " prévues par la direction ? On l'a vu avec l'Observatoire, on l'a vu avec les expérimentations 98, on l'a vu avec la commission nouvelles technologies du CCE, on le voit avec ce courrier du secrétaire du CCE.

Le vibrant appel à l'unité syndicale qui le clôt appelle une réflexion. Si la CFDT, " obsédée par la perte du CCE ", voit son audience décliner, c'est sans doute parce que les salariés attendent effectivement un peu plus de dignité et de clairvoyance de la part de ses représentants ". Paris, le 14 septembre 2000

Vos élus CGT à la Rédaction Nationale

Membres du CE : Titulaires : Alain Vernejouls, Gérard Deveix et Claude Gueneau. Suppléants : Philippe Santi, Jean-Claude Debard et Robert Minangoy.

Délégués du personnel Rédaction

Nationale. Titulaires: Patricia Chalumeau, Joseph Tual, Vincent Demadryl, Loïc Le Moigne. Suppléants : Martine Leick, Christophe Lhoir, Joy Banerjee, Gisèle Miski

Délégué Syndical : Jean Claude Debard

snj-CGT

snj-CGT

snj-CGT

snj-CGT

snj-CGT

Vos élus CGT aux magazines et au siège

Membres du CE.

Titulaires: Otmane Zoubeydi (IV3); Jean Marc Cholet (Les Pieds sur l'Herbe).

Suppléants : Fabienne Blévis (Sagacité),
Délégués du personnel.

Titulaires : Bernard Dussol (thalassa).
Suppléants : André Garcia (sports),
Marie Françoise Protat (Mistral).

Délégué syndical : Marie Françoise Protat (Mistral).

Ecrivez, vous aussi, dans "L'Esplanade". Ce journal est le vôtre. Adressez vos contributions écrites à :
SNJ-CGT.France3@wanadoo.fr